




TUTORIEL LIGUES

POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION ANS-PSF 2026

Ce document est un guide d'accompagnement dans le montage du dossier de subvention en ligne sur lecompteasso.associations.gouv.fr

Il vous accompagnera au fur et à mesure que vous parcourez les étapes 3, 4 et 5 de la partie « Faire une demande de subvention » sur Le Compte Asso.

Il met en avant certains ***items** du Compte Asso, qui doivent être obligatoirement renseignés.

La prise en compte dans votre dossier des éléments précédés par ce pictogramme  sera particulièrement étudiée par les évaluateurs des ligues régionales et de la fédération.



LES OUTILS

Avant de déposer une demande de subvention, vous devrez créer un compte sur Le Compte Asso en vous munissant du numéro RNA ou SIREN de votre association.

- ↳ [Guide Le Compte Asso - Créer un compte](#)
- ↳ [Guide Le Compte Asso - Compléter les informations administratives](#)



LES DOCUMENTS INDISPENSABLES

Vous devez vous munir des documents suivants :

- ↳ [Note de cadrage ligues FFbAD](#)
- ↳ [Guide Le Compte Asso - Faire une demande projet sportif fédéral](#)



LES INFOS PRATIQUES

Les informations concernant la campagne ANS sont disponibles à partir des liens ci-dessous :

- ↳ [Article MyFFbAD](#)
- ↳ [Article site Internet fédéral](#)

? POUR TOUTE QUESTION

La fédération pourra être contactée à partir de l'outil support du site Internet, rubrique d'aide Vie du club / ANS en cliquant sur ce lien : <https://support.ffbad.org>.

SI VOUS AVEZ ETE BÉNÉFICIAIRE D'UNE SUBVENTION ANS-PSF 2025

Vous devez vous connecter sur Le Compte Asso : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/client/login>
Une fois connecté(e) sur votre compte, vous devez cliquer sur « **Saisir les comptes-rendus financiers** ».



Le guide [Le Compte Asso - Déposer un compte-rendu financier](#) permet de vous accompagner dans votre démarche.

Scénario 1 – Action financée en 2025

Étape 1 – Vous devez renseigner le compte-rendu dans l’espace dédié sur Le Compte Asso (veillez à bien sélectionner l’année 2025), puis télécharger le PDF du compte-rendu (un compte-rendu par action).

Étape 2 – Vous devrez ensuite déposer le PDF du compte-rendu, lors de votre demande de subvention 2025, dans « Les documents spécifiques au dossier », dans le champ « Compte-rendu financier » (cf. p. 3).

Scénario 2 – Action 2025 non réalisée

A la question « Ce projet a-t-il été réalisé ? », en cas de réponse négative, la somme perçue devra être reversée à l’ANS.

POUR QUE VOTRE DOSSIER SOIT RECEVABLE

- Votre dossier doit être déposé sur Le Compte Asso avant le **lundi 11 mai 2026 – 10h (heure France hexagonale)**.
- **Un seul dossier par bénéficiaire doit être déposé**, un dossier pouvant contenir plusieurs actions. L’ajout d’action(s) est possible tant que le dossier n’a pas été transmis.
- **Le nombre d’actions est limité à 4 pour les ligues, dont une action obligatoire sur la féminisation.**
- **Le code subvention 958 de la fiche nationale** devra impérativement être saisi.

Vous devez indiquer ici **les licenciés de votre territoire** et non de la fédération.

Veillez à bien noter **votre numéro de dossier Le Compte Asso**.

Vous devez enregistrer régulièrement les informations et documents ajoutés. Au bout de 30 minutes d’inactivité, vos données ne seront pas enregistrées.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES À JOINDRE AU DOSSIER

FAIRE UNE DEMANDE DE SUBVENTION > Etape 3 sur Le Compte Asso

LES DOCUMENTS DU DEMANDEUR

Sont attachés automatiquement à votre compte :

- Les statuts,
- La liste des dirigeants.

Sont à télécharger obligatoirement :

- **Le plus récent rapport d'activité approuvé (procès-verbal d'assemblée générale),**
- **Le dernier budget prévisionnel annuel approuvé,**
- **Les comptes annuels approuvés du dernier exercice clos.**

↳ Ces 3 documents doivent être ceux approuvés par la dernière assemblée générale.

- **Le RIB au nom de votre association.**

↳ **Le RIB scanné doit impérativement correspondre aux coordonnées bancaires saisies à l'étape précédente.**

- **Votre projet associatif 2026 ou pour l'olympiade 2024/2028.**

↳ Ce document sera particulièrement étudié par les évaluateurs des ligues régionales et de la fédération.

LES DOCUMENTS SPÉCIFIQUES AU DOSSIER

Compte-rendu financier

Vous devez **impérativement déposer ici le(s) PDF du/des compte(s)-rendu(s) téléchargés** après avoir saisi les informations dans l'espace dédié aux comptes-rendus financiers sur Le Compte Asso (cf. p. 2).

Autre

Vous pouvez joindre ici tout document que vous considérez primordial pour l'évaluation de votre dossier.

A noter que vous devez utiliser [le format ZIP](#) pour joindre plusieurs documents.

Pour créer un dossier ZIP :

- 1) Réunir tous vos fichiers PDF dans un même dossier.
- 2) Sélectionner l'ensemble des fichiers.
- 3) Click droit, sélectionner « Envoyer vers », puis « Dossier compressé ».
- 4) Renommer votre fichier compressé.
- 5) Lors du téléchargement de vos documents sur Le Compte Asso, sélectionner dans votre ordinateur le dossier compressé (.zip).

LA DESCRIPTION DES ACTIONS

FAIRE UNE DEMANDE DE SUBVENTION > Etape 4 sur Le Compte Asso

*Récurrence

La **priorité sera donnée aux actions structurantes s'inscrivant dans le projet associatif de la structure et dans le projet fédéral.**

!/ Votre action doit correspondre à l'une des actions éligibles listées dans la note de cadrage 2026.

***Intitulé**

/!\ Le code en rouge et l'intitulé de l'action visée par votre demande de subvention doivent impérativement être COPIÉS/COLLÉS ici (cf. tableau ci-après).

↳ Exemple : indiquez **A.1.1** Stratégie/Structuration du territoire pour attirer le public jeune

***Période** : Annuel

***Date de début *Date de fin**

/!\ Chaque action doit obligatoirement démarrer **durant l'année civile 2026 et **se terminer le 30 juin 2027** au plus tard.**

***Objectifs**

Inscrivez votre action dans une finalité globale à moyen ou long terme.

Précisez les objectifs principaux et les sous-objectifs.

Vous pouvez compléter votre description en indiquant les impacts mesurés en cours d'action et les résultats attendus en fin d'action.

***Description**

Décrivez de manière détaillée les actions principales du projet : quoi ? Qui ? Comment ? Pour qui ? Où ? Quand ? Combien de fois ?

Mettez en avant en quoi la subvention sollicitée impactera significativement la viabilité de l'action.

Sont à détailler les éléments ci-dessous :

↳ Cohérence de l'action

- Cohérence des objectifs visés,
- Cohérence des moyens humains mobilisés,
- Cohérence du budget mis en œuvre,
- Cohérence de l'action proposée par rapport au projet associatif.

↳ Caractéristiques concrètes de l'action

- Public cible,
- Calendrier de mise en œuvre,
- Partenariats opérationnels,
- ...

↳ Inscription territoriale de l'action

- Dans le projet de la fédération,
- Dans les dispositifs fédéraux,
- Dans la politique de la collectivité.

LES ACTIONS ÉLIGIBLES LIGUES

Développement de la pratique

Attirer de nouveaux licenciés et de nouvelles licenciées

A.1.1 Stratégie/Structuration du territoire pour attirer le public jeune

Exemples d'action : mise en place d'actions en collaboration avec l'UNSS, l'UGSEL, l'USEP, enquête d'impact sur la pratique scolaire sur le territoire, stratégie territoriale pour attirer les jeunes, organisation de temps d'information pour connaître l'écosystème du sport scolaire, etc.

Outils et dispositifs mobilisables : convention type Association Sportive/club, convention section sportive scolaire/club, conventions nationales UNSS/UGSEL/USEP, fiche rencontre USEP, trophées UNSS, Carte Passerelle, Vacances Apprenantes, Dispositif Jeunes, etc.

Indicateurs d'évaluation : réseau touché par l'action (clubs et comités), nombre d'écoles ayant fait un cycle badminton, nombre d'actions envisagées sur le territoire (cycles, animations, formations, etc.), mise en place d'un questionnaire de satisfaction, couverture territoriale de l'action, etc.

A.1.2 Stratégie/Structuration du territoire pour attirer le public féminin

Exemples d'action : stratégie de développement de l'accès à la pratique pour les femmes, création d'outils permettant d'accompagner le public féminin dans la découverte de l'activité, communication sur le rôle des femmes dans l'organisation, etc.

Outils et dispositifs mobilisables : action de parrainage féminin, opération promotionnelle (déclaration préalable et utilisation d'un QR code) et titre de participation découverte, etc.

Indicateurs d'évaluation : nombre de femmes concernées, formalisation d'outils et de documents, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, nombre de partenaires associés, couverture territoriale de l'action, etc.

A.1.3 Stratégie/Structuration du territoire pour attirer les personnes en situation de handicap

Exemples d'action : stratégie de développement de l'accès à la pratique pour les PSH, coordination d'un circuit régional parabad, création d'outils pour sensibiliser aux différents handicaps, campagne de communication sur le handicap, etc.

Outils et dispositifs mobilisables : Dispositif Handibad, guide d'accueil des personnes en situation de handicap, fiche pratique « organiser un plateau Handibad », jeu de cartes Handismash, opération promotionnelle (déclaration préalable et utilisation d'un QR code) et titre de participation découverte, mallette pédagogique Dispositif Jeunes, Handiguide des sports, etc.

Indicateurs d'évaluation : nombre de PSH concernées, nombre de personnes valides sensibilisées, nombre d'actions envisagées, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, nombre de partenaires associés, diversité des handicaps, couverture territoriale, etc.

A.1.4 Stratégie/Structuration du territoire sur le badminton en période estivale (licence estivale) et en extérieur (AirBadminton – badminton en extérieur)

L'objectif de l'action est de s'adresser aux personnes non licenciées pour leur faire découvrir la pratique, mais des pratiquants licenciés peuvent également être concernés.

Période du 1^{er} mai au 30 septembre

Exemples d'action :

Badminton : organisation de circuit d'animations de manière récurrente favorisant la prise de licence estivale (tournois promotionnels, stages découvertes, ...), participation aux événements estivaux des collectivités (fête du sport, olympiades, forum des associations), etc.

AirBadminton : organisation d'une semaine d'animation promotionnelle, organisation d'une tournée départementale (caravane du sport, CAP33...), organisation d'un circuit de compétition non officielle, etc.

NB : le AirBadminton est une pratique codifiée et réglementée, l'acquisition d'équipements spécifiques AirBadminton, recommandés par la FFbAD, sera à privilégier (cf. annexe 1).

Outils et dispositifs mobilisables : licence estivale, opération promotionnelle (déclaration préalable et utilisation d'un QR code) et titre de participation découverte, flyer promotionnel AirBadminton, guide d'implantation d'un équipement pérenne de AirBadminton, cahier des charges pour la construction d'un terrain en dalles plastifiées et/ou sur sable, etc.

Indicateurs d'évaluation : nombre de clubs mobilisés, nombre de territoires carencés concernés, nombre de personnes non licenciées et licenciées concernées, nombre de licences estivales prises, nombre d'actions envisagées, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, nombre de partenaires associés, type de surface utilisée (gazon, sable, dalle), achat de matériel spécifique (volants AirShuttle uniquement, kits...), etc.

A.1.5 Actions de communication et d'animation en parallèle d'une compétition d'envergure nationale et internationale

Types de compétitions : Championnats de France, CEJ, compétitions internationales

Exemples d'action : organisation d'animations (culturelle, village sportif, concours, dédicaces...) en parallèle de la compétition en vue d'attirer un public extérieur, organisation d'actions envers les accompagnateurs (ateliers, espace détente, jeux, sensibilisations, expositions en lien avec les écoles...), actions thématiques en lien avec la compétition (France Jeunes : avec les écoles / France Vétérans : autour de la santé / France Parabad : en lien avec le handicap), etc.

Outils et dispositifs mobilisables : guide de l'animation territoriale, Dispositif Seniors, Dispositif Jeunes, Dispositif Handibad, guide d'accueil des personnes en situation de handicap, etc.

Indicateurs d'évaluation : nombre de personnes non licenciées concernées, nombre d'actions envisagées, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, nombre de partenaires associés, etc.

Fidéliser les licenciés et les licenciées

A.2.1 Stratégie/Structuration autour de la fidélisation et de l'engagement des féminines

Pour les dirigeantes, bénévoles, licenciées, officiels techniques, encadrantes

Exemples d'action : diversification de l'offre de pratique compétitive ou non compétitive à destination des féminines, campagne de communication pour valoriser la pratique féminine sur le territoire, structuration et stratégie favorisant l'engagement des jeunes, et plus particulièrement des jeunes filles, dans les fonctions bénévoles via la Junior Academy ou d'autres dispositifs territoriaux, actions de déconstruction des stéréotypes de genre (sensibilisations sur stages ou regroupements pour jeunes, adultes et/ou dirigeantes), action de tutorat auprès de nouvelles dirigeantes, création d'un circuit féminin sur le territoire, valorisation des clubs actifs sur la thématique, organisation de stages, etc.

Outils mobilisables : plan de féminisation des ligues et comités, module fédéral sur la déconstruction des stéréotypes de genre (« Histoire dont vous êtes le héros »)

Indicateurs d'évaluation : nombre de femmes touchées, taux de fidélisation du public féminin, nombre d'actions envisagées, mise en place d'un questionnaire sur la perception des femmes dans la pratique, couverture territoriale, etc.

A.2.4 Stratégie/Structuration autour de la pratique des licenciés en situation de handicap

Exemples d'action : campagne de communication pour valoriser la pratique des personnes en situation de handicap sur le territoire, création et/ou soutien à la mise en place d'une étape du circuit parabad ou de formats de pratiques inclusifs, valorisation des clubs/comités actifs sur la thématique, soutien à l'achat de matériel spécifique et/ou mutualisation, etc.

Indicateurs d'évaluation : nombre de PSH participantes, taux de fidélisation des PSH, nombre d'actions envisagées, couverture territoriale, etc.

A.2.5 Appui au fonctionnement de l'Equipe Technique Régionale

Actions éligibles : actions relevant uniquement du fonctionnement et de la montée en compétences de l'ETR

Pièces obligatoires à fournir : tableau récapitulatif des membres de l'ETR et leurs sollicitations

Exemples d'action : organisation de réunions thématiques pour l'ETR, action visant à faire monter en compétence les membres de l'ETR, animation du réseau de l'ETR, formation continue des membres de l'ETR, etc.

Outils et dispositifs mobilisables : convention ETR

Indicateurs d'évaluation : nombre de réunions, nombre de participants, couverture du territoire, cadrage des thématiques abordées, mise en place d'un questionnaire de satisfaction des participants, nombre de documents formalisés pour partage, etc.

Prendre en considération les spécificités des territoires ultramarins

Les ligues ultramarines peuvent se positionner sur toutes les actions (A, B et C) de la note de cadrage ligues ainsi que celles de la note de cadrage comités.

En complément, elles peuvent se positionner sur des actions spécifiques listées ci-dessous.

A.3.1 Action favorisant la pratique compétitive sur d'autres territoires (déplacement extraterritorial)

Exemples d'action : participation à des compétitions sur un autre territoire en lien avec des sélections régionales.

Indicateurs d'évaluation : nombre de participants du territoire, nombre de joueurs et clubs participant à la compétition, nombre de compétitions envisagées, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, nombre de partenaires associés, etc.

A.3.2 Action liée au rayonnement international

Exemples d'action : organisation d'un tournoi international inscrit au calendrier d'une confédération, mise en œuvre d'un plan d'animation territorial autour d'une compétition internationale, etc.

Outils et dispositifs mobilisables : guide de l'animation territoriale

Indicateurs d'évaluation : nombre de participants, nombre de pays représentés, nombre d'animations organisées autour de l'évènement, nombre de clubs mobilisés autour de l'évènement, etc.

Promotion du sport santé

Faire du badminton un levier de santé et de bien-être

B.1.1 Stratégie/Structuration du territoire pour favoriser le développement de projets Bad santé bien-être

Exemples d'action : action de coordination et d'impulsion avec les institutions : associations dédiées, réseaux de santé, ARS, structures labellisées « Maison Sport-Santé », promotion du badminton auprès des réseaux de médecins et professionnels paramédicaux, soutien à la formation des encadrants, action de communication auprès des publics cibles, coordination de temps d'échanges ou sensibilisation à la lutte contre la sédentarité pour nos plus jeunes, etc.

Outils et dispositifs mobilisables : opération promotionnelle (déclaration préalable et utilisation d'un QR code) et titre de participation découverte, mallette pédagogique Dispositif Jeunes, dispositif 2h de sport en plus au collège, Livret 30 min d'activité physique quotidienne, etc.

Indicateurs d'évaluation : nombre de personnes concernées, nombre d'actions envisagées, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, mise en place d'un questionnaire et d'un test physique pour mesurer l'impact sur la santé mentale et physique, diversité des publics touchés, etc.

B.1.2 Stratégie/Structuration autour de la pratique pour le public en entreprise

Exemples d'action : offre de pratique compétitive ou non compétitive pour le public en entreprise, organisation d'un ou de plusieurs championnats régionaux inter-entreprises, actions favorisant le déploiement de créneaux dédiés pour les salariés avec les comités et clubs, etc.

Outils et dispositifs mobilisables : PromoBad, opération promotionnelle (déclaration préalable et utilisation d'un QR code) et titre de participation découverte, etc.

Indicateurs d'évaluation : nombre de participants, nombre d'entreprises participantes, niveau de sédentarité des participants, nombre d'actions envisagées, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, mise en place d'un questionnaire et d'un test physique pour mesurer l'impact sur la santé mentale et physique, diversité des publics touchés, etc.

B.1.3 Stratégie/Structuration du territoire en faveur des personnes placées sous main de justice et des personnels de l'administration pénitentiaire

Exemples d'action : projets de cycles d'activités dans les établissements pénitentiaires ou en milieu ouvert pouvant déboucher sur un tournoi, d'actions de promotion en lien avec les Directions Interrégionales des Services Pénitentiaires et les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, mise en place ou participation aux challenges sportifs pénitentiaires, etc.

Outils et dispositifs mobilisables : conventions nationales, conventions types territoriales et outils associés au déploiement des actions en faveur des PPSMJ, formation DIPP, Challenge carcéral, etc.

Indicateurs d'évaluation : nombre de participants issus du milieu carcéral, nombre d'actions envisagées, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, diversité des publics touchés, etc.

Développement de l'éthique et de la citoyenneté

Promouvoir les valeurs du badminton et l'engagement

C.1.1 Action de sensibilisation et de lutte contre les incivilités, violences, discriminations et dérives impactant le badminton

Exemples d'action : organisation d'un temps d'échange et de sensibilisation à la lutte contre les discriminations de genre, campagne de communication pour lutter contre les violences dans le sport, intervention de Colosse aux pieds d'argile ou tout autre association spécialisée, financement des formations des dirigeants et encadrants aux formations sur ces thématiques, etc.

Outils et dispositifs mobilisables : dispositif territoriaux mis en place par les CROS et acteurs locaux sur ces thématiques, etc.

Indicateurs d'évaluation : nombre de participants, nombre de thématiques abordées, nombre d'actions envisagées, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, mise en place d'un questionnaire sur la connaissance des participants, diversité des publics touchés, etc.

* **Fédération** : Fédération Française de Badminton FFBaD

* **Nature de l'aide** : Projets sportifs fédéraux

* **Modalité de l'aide** : Aide au projet

* Objectifs opérationnels

Sélectionnez avec attention, dans le menu déroulant, l'objectif opérationnel **(en orange dans le tableau)** correspondant à l'action éligible ciblée :

- Développement de la pratique
- Promotion du sport santé
- Développement de l'éthique et de la citoyenneté
- Accession territoriale au sport de haut niveau

* Modalité ou dispositif

Sélectionnez avec attention, dans le menu déroulant, la modalité FFBaD **(en bleu dans le tableau)** correspondant à l'action éligible ciblée.

LE PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Il s'agit du **public visé** par l'action.

* Genre

Veillez à renseigner avec attention « Féminin » pour toutes les actions sur la féminisation.

* Type (validité)

Veillez à renseigner avec attention « Public en situation de handicap / parasport » pour toutes les actions sur le para-badminton.

* Commentaire (bénéficiaires)

Précisez qui sont les bénéficiaires directs et indirects de votre action (pratiquants, licenciés, jeunes, scolaires, non compétiteurs, compétiteurs, nouveaux licenciés, féminines...).

LES TERRITOIRES

* Commentaire (territoires)

Mentionnez le nom du territoire concerné par l'action ou celui d'où proviennent les publics touchés par l'action, exemple : QPV « Les Houches ».

Sont dits « territoires carencés », les territoires les suivants :

- [Quartiers de la politique de la ville \(QPV\)](#),
- [Zones de revitalisation rurale \(ZRR\) / Bassins de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR / Intercommunalité ayant signé un contrat de relance et de transition écologique \(CRTE\) rural](#),
- [Cités éducatives](#).

Les territoires carencés s'articulent autour de 3 critères d'éligibilité non cumulatifs :

- **L'équipement principal** utilisé par l'association est implanté au sein d'un QPV / ZRR / Cités éducatives / bassin de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR / Intercommunalité ayant signé un contrat de relance et de transition écologique (CRTE) rural ;
- **Le siège social du club** est situé dans un QPV / ZRR / Cités éducatives / bassin de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR / Intercommunalité ayant signé un contrat de relance et de transition écologique (CRTE) rural ;
- **Les actions développées par le club touchent un public majoritairement composé d'habitants** de QPV / ZRR / Cités éducatives / bassin de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR / Intercommunalité ayant signé un contrat de relance et de transition écologique (CRTE) rural.

LES MOYENS HUMAINS

* Moyens matériels et humains

Précisez les moyens mis en œuvre pour l'action :

- Financiers (aides diverses obtenues, % d'autofinancement, tarifs spéciaux pour l'action...),
- Humains (nombre de personnes, bénévoles, élus, professionnels),

!/ \ Les lignes du budget « Rémunération intermédiaires et honoraires » et « Déplacements, missions » doivent impérativement être détaillées ici.

- Matériels (matériel de l'association et/ou mis à disposition par la collectivité...).

!/ \ Les lignes du budget « Achats matières et fournitures » et « Autres fournitures » doivent impérativement être détaillées ici.

« Volontaires » correspond aux personnes en service civique.

Explication Equivalent Temps Plein Travaillé (ETPT) base 35h :

Une action pourra, par exemple, impliquer le travail d'un bénévole à 15% de son temps et d'un salarié à hauteur de 25% de son temps de travail, ce qui donne :

- Bénévole : 1 personne = 0.15 ETPT base 35h
- Salarié : 1 personne = 0.25 ETPT base 35h

L'ÉVALUATION

Précisez les indicateurs que vous utiliserez pour évaluer votre action une fois réalisée. Ils peuvent être à la fois quantitatifs ET qualitatifs au regard des objectifs fixés.

- Exemples de critères quantitatifs : nombre de jeunes concernés par une animation, nombre de partenaires conventionnés...
- Exemples de critères qualitatifs : investissement dans l'activité, diversité des typologies de publics représentés, mise en place d'un questionnaire de satisfaction exprimée des publics et des partenaires...

LA PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

La personne responsable de l'action et/ou du dossier peut être différente du représentant légal.

LA SUBVENTION DEMANDÉE ET LES COFINANCEMENTS

/!\ Le montant de la subvention demandée à la FFBaD ne doit pas dépasser 50% du budget de l'action.

Indiquez les cofinancements dont vous bénéficiez spécifiquement pour l'action, en détaillant les établissements publics (mairies, Conseil départemental ou régional...) ou privés.

LE BUDGET

Le budget, dans son ensemble, et les différents postes de dépenses, en particulier, doivent être réalistes. Les évaluateurs seront particulièrement attentifs à ce qu'ils soient conformes aux besoins nécessaires à la réalisation de l'action.

/!\ Le budget de l'action doit être équilibré.

/!\ Le budget par action ne peut pas être inférieur à :

- **1 500€ – Demande de subvention minimale par action = 750€ ;**
- En ZRR : **1 000€ – Demande de subvention minimale par action = 500€.**

Le budget global pour une structure (toutes actions cumulées) ne peut pas être inférieur à :

- **3 000€ – Demande de subvention minimale par dossier = 1 500€ ;**
- En ZRR : **2 000€ – Demande de subvention minimale par dossier = 1 000€.**

L'achat de matériel doit contribuer directement à la réalisation de l'action visée et doit être, par conséquent, dûment justifié dans la demande de subvention.

Le plafond pour le petit matériel (hors biens amortissables) est de 500€ HT unitaire.

La justification de l'achat de consommables sera particulièrement étudiée par les évaluateurs.

Les lignes du budget « Achats matières et fournitures » et « Autres fournitures » doivent être détaillées dans « Moyens matériels et humains » (cf. p. 11).

Les autres lignes principales du budget de l'action doivent être détaillées dans la « Description » de l'action (cf. p. 4).

CHARGES		Commentaires
Charges directes		
60- Achats	Total	
Achats matières et fournitures		<i>Achat de matériel utilisé spécifiquement pour la réalisation de l'action dûment justifié Justification de l'achat de consommables particulièrement étudiée par les évaluateurs</i>
Autres fournitures		<i>Fournitures de bureau, petit équipement</i>
61- Services extérieurs	Total	
Locations		<i>Location de véhicule, de salle, de matériel pour l'action</i>
Entretien et réparation		<i>Maintenance liée à l'action</i>
Assurance		
Documentation		<i>Documentation spécifique à l'action</i>

62- Autres services extérieurs	Total	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		<i>Honoraires de prestation d'un éducateur sportif (forcément diplômé), d'un animateur ou de tout autre professionnel intervenant sur l'action</i>
Publicité, publication		<i>Communication sur l'action</i>
Déplacements, missions		<i>Frais de déplacement, hébergement, restauration</i>
Services bancaires, autres		<i>En lien avec l'action</i>
63- Impôts et taxes	Total	
Impôts et taxes sur rémunération		/
Autres impôts et taxes		/
64- Charges de personnel	Total	
Rémunération des personnels		<i>Salaires</i>
Charges sociales		<i>URSSAF, retraite, mutuelle, prévoyance</i>
Autres charges de personnel		/
65- Autres charges de gestion courante		<i>Paiement des licences, paiement des inscriptions aux compétitions, aux stages...</i>
66- Charges financières		/
67- Charges exceptionnelles		/
68- Dotations aux amortissements, provisions		<i>En cas d'acquisition de matériel utilisable sur plusieurs années et d'un montant unitaire supérieur à 500€ HT, renseignez le montant de l'investissement divisé par le nombre d'années d'utilisation.</i>
69- Impôts sur les bénéfices (IS)		/

Charges indirectes réparties affectées au projet		
Charges fixes de fonctionnement		<i>Location de locaux, frais téléphoniques, entretien des locaux... à ventiler selon une règle de répartition objective</i>
Frais financiers		<i>Intérêts d'emprunt, frais de gestion des comptes bancaires à ventiler selon une règle de répartition objective</i>
Autres		/
TOTAL DES CHARGES		Total charges directes + indirectes = total subventionnable
Excédent prévisionnel (bénéfice)		<i>Le budget de l'action devant être équilibré, cette ligne doit être à 0.</i>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
86- Emplois des contributions volontaires en nature	Total	
860- Secours en nature		<i>Dons alimentaires et vestimentaires, mise à disposition éventuelle de personnel</i>
861- Mise à disposition gratuite de biens et de services		<i>Evaluation de la mise à disposition de biens, de services et de matériel (gymnases...)</i>
862- Prestations		<i>Prestations en nature (traiteur, animation...)</i>
864- Personnel bénévole		<i>Heures de bénévolat valorisées à 14€/h brut chargé</i>

PRODUITS		Commentaires
Ressources directes		
70- Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		Inscriptions pour l'action, inscriptions sur des formations, buvette liée à l'évènement, vente de goodies...
73- Dotations et produits de tarification		/
74- Subventions d'exploitation	Total	
Fédérations sportives – FFBaD		Subvention ANS-PSF <i>Subvention de 750€ minimum par action (500€ minimum par action en ZRR pour une demande totale pour un bénéficiaire de 1 000 €)</i>
Etat		<i>FDVA, aide à l'emploi pluriannuelle proratisée par rapport à l'action</i>
Conseil régional		<i>Détaillez combien va à l'action par rapport au total</i>
Conseil départemental		<i>Détaillez combien va à l'action par rapport au total</i>
Communes, communautés de communes ou d'agglomérations : Mairie de ?		<i>Détaillez combien va à l'action par rapport au total</i>
Organismes sociaux		
Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		<i>Erasmus+, etc.</i>
L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		<i>Emplois francs</i>
Aides privées		<i>Sponsors, partenaires financiers, fondations, fédération, ligue, comité (hors dons et mécénat)</i>
Autres établissements publics		<i>Rémunération des services civiques</i>
75- Autres produits de gestion courante	Total	
756- Cotisations		<i>Cotisations des adhérents, y compris licence fédérale</i>
758- Dons manuels - Mécénat		<i>Dons et mécénat défiscalisé</i>
76- Produits financiers		/
77- Produits exceptionnels		/
78- Reprises sur amortissements et provisions		/
79- Transfert de charges		/
RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET		
Fonds propres		<i>Autofinancement = réserves sur exercices antérieurs (pour équilibrer le budget de l'action)</i>
TOTAL DES PRODUITS		Total ressources directes + ressources propres = total subventionnable
Insuffisance prévisionnelle (déficit)		Le budget de l'action devant être équilibré, cette ligne doit être à 0.
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
87- Contributions volontaires en nature	Total	
870- Bénévolat		<i>Heures de bénévolat valorisées à 14€/h brut chargé</i>
871- Prestations en nature		<i>Prestations en nature (traiteur, animation...)</i>
875- Dons en nature		<i>Evaluation de la mise à disposition de biens, de services et de matériel (gymnases...)</i>
La subvention sollicitée de ...€, objet de la présente demande représente ...% du total des produits du projet.		Maximum 50%

Les contributions volontaires en nature ne rentrent pas dans le calcul du montant subventionnable de l'action.

L'ATTESTATION ET LA SOUMISSION

FAIRE UNE DEMANDE DE SUBVENTION > Etape 5 sur Le Compte Asso

/!\ Si vous déposez plusieurs actions, vous devez toutes les intégrer dans le même dossier de demande de subvention avant de confirmer la transmission de votre dossier.

Cliquez sur « + » à l'étape 4 « Description des projets » après avoir saisi votre premier projet.

/!\ Le fait de télécharger le récapitulatif de votre demande ne signifie pas que votre demande a été transmise à la FFBaD.

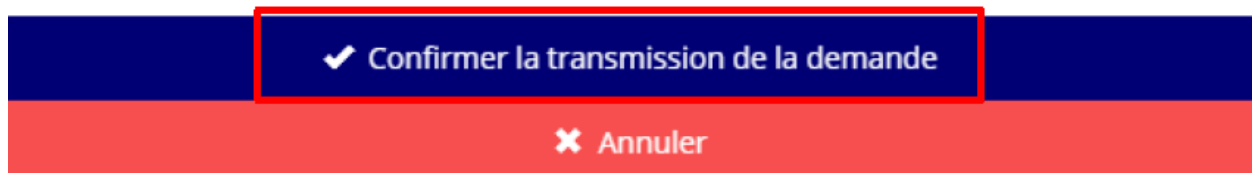
Vous pouvez, d'ailleurs, utiliser ce récapitulatif en PDF pour échanger sur votre demande avec le référent de votre ligue.

Confirmer la transmission de la demande :

Cette action va permettre de transmettre votre demande au service instructeur.

Elle ne sera alors plus modifiable, sauf si le service instructeur vous en laisse la possibilité. Une fois transmise, vous pourrez récupérer le Cerfa de la demande au format PDF à l'étape 3.

Souhaitez-vous continuer ?



Une fois que vous avez confirmé la transmission, le dossier est définitivement transmis pour instruction à la FFBaD : il est alors impossible d'y apporter des modifications.

Vous allez pouvoir récupérer le document CERFA au format PDF.

Un mail de confirmation est envoyé systématiquement dès que vous avez transmis votre demande de subvention. Pour savoir si votre dossier est bien validé, le champ « Etat » dans le récapitulatif de votre demande de subvention doit afficher « Transmis au service instructeur ». S'il est indiqué « En cours de saisie », votre dossier n'est pas validé.

ANNEXE 2 – Outils FFBaD

Outils transversaux

- Organiser une opération promotionnelle et utiliser le « titre de participation découverte » :
<https://www.ffbad.org/viedesclubs-boite-a-outils-dirigeants-animer>
- Nouvelles licences et autres titres de participation (dont licence estivale)
Règlement :
<https://www.ffbad.org/lafederation-textes-officiels-le-guide-du-badminton> Chapitre 08.01
Tableau récapitulatif :
<https://www.ffbad.org/lafederation-textes-officiels-le-guide-du-badminton> Chapitre 08.01.A01
- Tutoriel prise de licence (dont licence estivale) :
https://doc.ffbad.org/?Page=Poona_Configurer%20la%20page%20tarifaire%20de%20son%20club
- Note sur l'encadrement des différents publics : qui a le droit de faire quoi ?
<https://echange.ffbad.org/index.php/s/DzCfD8BDowzfTSF#pdfviewer>
- Le PromoBad : comment ça marche ?
<https://www.ffbad.org/viedesclubs-boite-a-outils-dirigeants-organiser>
Règlement :
<https://www.ffbad.org/lafederation-textes-officiels-le-guide-du-badminton> Chapitre 03.11
- Formulaire de droit à l'image pour les événements de promotion grand public :
<https://www.myffbad.fr/u/dc729>
- Modèle de convention-type avec les établissements sociaux et médico-sociaux :
Modèle 1 (prestation de service) : <https://frontwebservice.ffbad.org/api/documents/visit/3324>
Modèle 2 (contrat de partenariat) : <https://frontwebservice.ffbad.org/api/documents/visit/3325>
Modèle 3 (convention de partenariat) : <https://frontwebservice.ffbad.org/api/documents/visit/3326>
Annexe 2 (autorisation de droit à l'image) :
<https://frontwebservice.ffbad.org/api/documents/visit/3328>
- Note de synthèse sur les rencontres de proximité :
<https://echange.ffbad.org/index.php/s/GH87iDDPNJiQdF8>
- Guide de l'animation territoriale :
https://frontwebservice.ffbad.org/storage/documents/pages/Vie_des_clubs/Boite_a_outils_dirigeants/Animer/Vie%20des%20Clubs_Bo%C3%AEte%20%C3%A0%20outils%20dirigeants_Animer_Guide%20de%20l_Animation%20Territoriale.pdf
- Synthèse de la méthode de création de clubs :
<https://www.ffbad.org/viedesclubs-boite-a-outils-dirigeants-creer-et-affilier-mon-club>
- Dispositif financier sur les équipements PACTE :
<https://echange.ffbad.org/index.php/s/3fSe3QqTHqkz3w#pdfviewer>

Outils pour les actions envers le public jeunes

- Informations sur le Dispositif Jeunes :
<http://www.ffbad.org/badminton-pour-tous/le-bad-pour-les-jeunes/dispositif-jeunes/>
- Dispositif « Ecole Française de Badminton » :
 - Informations générales EFB :
<http://www.ffbad.org/badminton-pour-tous/le-bad-pour-les-jeunes/ecoles-francaises-de-badminton/>

- Critères d'évaluation EFB :
<https://www.ffbad.org/lafederation-textes-officiels-le-guide-du-badminton> Chapitre 05.03.A01
- Règlement EFB :
<https://www.ffbad.org/lafederation-textes-officiels-le-guide-du-badminton> Chapitre 05.03
- Règlement des plateaux MiniBaD :
<https://www.ffbad.org/lafederation-textes-officiels-le-guide-du-badminton> Chapitre 03.09
- Règlement des Rencontres Départementales Jeunes :
<https://www.ffbad.org/lafederation-textes-officiels-le-guide-du-badminton> Chapitre 03.10
- Livret Bad is School Cycle 2 :
https://frontwebservice.ffbad.org/storage/documents/pages/Impacter/Education/Badminton_scolaire_et_universitaire/LIVRET%20Bad%20is%20School%20-%20Cycle%202.pdf
- Livret Bad is School Cycle 3 :
https://frontwebservice.ffbad.org/storage/documents/pages/Impacter/Education/Badminton_scolaire_et_universitaire/LIVRET%20Bad%20is%20School%20-%20Cycle%203.pdf
- Livret Bad is School Maternelle :
https://frontwebservice.ffbad.org/storage/documents/pages/Impacter/Education/Badminton_scolaire_et_universitaire/Livret_Bad_is_School_Maternelle.pdf
- Conventions avec les fédérations scolaires
 - Ministère de l'agriculture / UNSS :
https://frontwebservice.ffbad.org/storage/documents/pages/Impacter/Education/Badminton_scolaire_et_universitaire/Impacter_Education_Badminton%20scolaire%20et%20universitaire_FFbAD_Convention_Cadre_MAA_UNSS_FFbAD_tripartite_2021-2025.pdf
 - UNSS :
https://frontwebservice.ffbad.org/storage/documents/pages/Impacter/Education/Badminton_scolaire_et_universitaire/Impacter_Education_Badminton%20scolaire%20et%20universitaire_Convention_UNSS_FFbAD_2022-2024.pdf
 - UGSEL :
https://frontwebservice.ffbad.org/storage/documents/pages/Impacter/Education/Badminton_scolaire_et_universitaire/Impacter_Education_Badminton%20scolaire%20et%20universitaire_FFbAD_UGSEL_2023%202026.pdf
 - USEP :
https://frontwebservice.ffbad.org/storage/documents/pages/Impacter/Education/Badminton_scolaire_et_universitaire/Impacter_Education_Badminton%20scolaire%20et%20universitaire_Convention%20USEP%202023.pdf

Outils pour les actions visant à lutter contre la sédentarité des jeunes, étudiants et jeunes actifs

- Livret des 30 minutes d'activité physique quotidienne :
https://frontwebservice.ffbad.org/storage/documents/pages/Impacter/Education/Badminton_scolaire_et_universitaire/Scolaire%20-%20Livret%2030min%20APQ%20-%20FFbAD.pdf
- 2 heures de sport supplémentaires au collège :
https://frontwebservice.ffbad.org/storage/documents/pages/Impacter/Education/Badminton_scolaire_et_universitaire/Education_Badminton%20scolaire%20et%20universitaire_Affiche%202h%20college.pdf

Outils pour les actions autour de l'accèsion territoriale au haut niveau

- Informations sur les « Club Avenir » :
<https://www.ffbad.org/performer-les-structures-dentrainement-permanentes>
- Plaqueette campagne « Club Avenir » :
https://frontwebservice.ffbad.org/storage/documents/pages/Performer/Les_structures_d_entraine ment_permanentes/Clubs%20Avenir%20-%20Plaqueette.pdf
- Cahier des charges « Club Avenir » :
https://frontwebservice.ffbad.org/storage/documents/pages/Performer/Les_structures_d_entraine ment_permanentes/Clubs%20Avenir%20-%20Cahier%20des%20charges.pdf
- Informations sur le Dispositif Avenir
:<https://www.dropbox.com/scl/fi/w1159yp32ya04qkh61rkw/NOTE-DE-CADRAGE-DA-2025-2026.pdf?rlkey=uac3qvesqt6n4k04rs9t27yd0&e=1&dl=0>

Outils pour développer le Handibad

- Guide d'accueil des personnes en situation de handicap au sein des clubs :
https://frontwebservice.ffbad.org/storage/documents/pages/Vie_des_clubs/Boite_a_outils_dirigea nts/Accueillir_des_licencies_en_situation_de_handicap/Livret-d-accueil-des-personnes-en-situation-de-handicap-V2.pdf
- Fiche pratique sur l'organisation d'un plateau Handibad :
<https://echange.ffbad.org/index.php/s/Kwy7e2zSK6MWKDY>
- Descriptif des classifications en para-badminton :
<https://www.ffbad.org/lafederation-textes-officiels-le-guide-du-badminton> Chapitre 04.05.A02
- Règlement des plateaux Handibad inclusifs :
<https://www.ffbad.org/lafederation-textes-officiels-le-guide-du-badminton> Chapitre 03.12
- Les tutos parabad de Loris :
<https://www.youtube.com/watch?v=cQMVm7rMIL4>
- Formation Initiateur para-badminton :
<https://formabad.catalogueformpro.com/2/formation-continue/1729372/initiateur-para-badminton>
- Organiser une étape du circuit para-badminton :
https://frontwebservice.ffbad.org/storage/documents/pages/Vie_des_clubs/Boite_a_outils_dirigea nts/Organiser/cahier-des-charges-circuit-para-bad.pdf
- Handiguide des sports
<https://www.handiguide.sports.gouv.fr/>

Outils pour développer la pratique féminine

- <https://www.ffbad.org/impacter-inclusion-mixite-de-genre>
- Outil « Histoire dont vous êtes le héros » : <https://echange.ffbad.org/index.php/s/Lf5eA3d5oi5Cc3G>

Outils pour développer la pratique santé bien-être

- Guide présentant le Dispositif Seniors :
https://frontwebservice.ffbad.org/storage/documents/pages/Impacter/Sante/Badminton_pour_les_seniors/Impacter_Sant%C3%A9_Badminton%20pour%20les%20seniors_FFbAD_DS_WEB.pdf
- Informations dispositif Bad santé bien-être :
<https://www.ffbad.org/impacter-sante-bien-etre>

Outils en faveur de l'éco-responsabilité

- Informations générales :
<http://www.ffbad.org/espaces-dedies/developpement-durable/label/infos-ecobad/>
- Guide pratique pour la mise en place d'un événement engagé :
<https://guides.ffbad.org/Guide - Bilan CDM 2025/#page=1>

Outils pour le développement du AirBadminton

- <http://www.ffbad.org/badminton-pour-tous/tous-au-bad/bad-partout/airbadminton/>
- Kit complet sur sable et/ou le kit sur gazon chez NOUANSPOUR :
 - <https://www.nouansport.com/produit/ensemble-pour-badminton-sur-sable/>
 - <https://www.nouansport.com/produit/ensemble-pour-badminton-sur-gazon/>
 - <https://www.nouansport.com/produit/ensemble-auto-stable-aluminium-pour-airbadminton-exterieur-ffbad/>
- Kit PERFLY sur sable et/ou gazon chez DECATHLON :
[KIT AIR BADMINTON POTEAUX FILET \(SABLE ET HERBE\) PERFLY | Decathlon](https://www.decathlon.fr/produit/kit-air-badminton-poteaux-filet-sable-et-herbe-perfly)
- Kit Victor badminton en extérieur sur sable et herbe :
https://www.victor-europe.com/files/ugd/0d7b72_977ef4c12f8049e7a6bd643ab2daed4f.pdf
- Répertoire des distributeurs officiels d'AirShuttle (en bas de page) :
<http://www.ffbad.org/badminton-pour-tous/tous-au-bad/bad-partout/airbadminton/>

Outils pour la promotion et l'intégration des disciplines associées

- Plumfoot :
<https://www.ffbad.org/pratiquer-disciplines-associees-plumfoot>
<http://franceplumfoot.fr/>
- Racketlon :
<https://www.ffbad.org/pratiquer-disciplines-associees-racketlon>
<https://www.racketlon.fr/>
- Crossminton :
<https://www.federationdespeed.fr/>

ANNEXE 2 – Acronymes

ALD	Affection de longue durée
APAJH	Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
ANS	Agence nationale du Sport
AS scolaire	Association Sportive scolaire
CIJ/CEJ	Circuit Interrégional/Elite Jeune
CDOS	Comité Départemental Olympique et Sportif
CROS	Comité Régional Olympique et Sportif
CPSF	Comité Paralympique et Sportif Français
CR	Contrat de Ruralité
CRTE	Contrat de Relance et de Transition Ecologique
DAD	Dispositif Avenir Départemental
DAI	Dispositif Avenir Interrégional
DAR	Dispositif Avenir Régional
DRAJES	Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
DIPSEC	Diplôme Initiateur Public Senior en Club
DIPSES	Diplôme Initiateur Public Senior en Etablissements Spécialisés
DIPP	Diplôme Initiateur Public Pénitentiaire
EFB	Ecole Française de Badminton
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
ETPT	Equivalent Temps Plein Travaillé
ETR	Equipe Technique Régionale
FFH	Fédération Française Handisport
FFSA	Fédération Française du Sport Adapté
FFSU	Fédération Française du Sport Universitaire
PAT	Plan d'animation territorial
PPSMJ	Personnes placées sous main de justice
PSF	Projet sportif fédéral
PSH	Personne en situation de handicap
QPV	Quartier Prioritaire de la politique de la Ville
RNA	Répertoire Nationale des Associations
SIREN	Système d'Identification du Répertoire des Entreprises
SIRET	Système d'Identification du Répertoire des Etablissements
UNSS	Union Nationale du Sport Scolaire
UGSEL	Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre
USEP	Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré
ZRR	Zone de Revitalisation Rurale